

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

INFORMATIONS IMPORTANTES

UN EXEMPLAIRE DE CE DOSSIER DOIT ETRE **OBLIGATOIREMENT** TRANSMIS SOUS FORMAT PAPIER A
L'ADRESSE SUIVANTE :

AGENCE D'AMENAGEMENT DURABLE, D'URBANISME ET D'ENERGIE
DE LA CORSE- AUE
5, RUE PROSPER MERIMEE – ANCIENNE CLINIQUE RIPERT
CS 40001
20181 AJACCIO CEDEX 1

En complément vous pouvez transmettre votre demande à l'adresse mail suivante : aue@ct-corse.fr.

Vous pouvez contacter les services de l'AUE au numéro suivant 04 95 10 98 64

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS POURRONT ETRE INSTRUITS

NB : Pour une association, utiliser le formulaire Cerfa n°12156*04 disponible à l'adresse suivante :
<http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>

1 - DEMANDE DE SUBVENTION

JE SOUSSIGNE (E)

AGISSANT EN QUALITE DE:

représentant légal

représentant dument mandaté¹

DE

Sollicite par la présente demande une aide financière pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessous et certifie :

- être régulièrement déclaré ;
- être en règle à l'égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
- disposer des autorisations nécessaires à la réalisation de l'opération
- ne pas encourir de procédure collective² ;
- exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
- avoir pris connaissance des mesures d'accompagnement des politiques de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables de l'AUE
- l'opération pour laquelle je sollicite une aide financière n'a pas commencé ou n'a pas donné lieu à des engagements fermes³ avant la présente demande.⁴

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de demande d'aide financière qui sera instruit par l'AUE dans le cadre des diverses contractualisations signées par la Collectivité de Corse (Contrat de Plan Etat Région et/ou du PO FEDER, Programme en faveur de la Maitrise de la Demande d'Energie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat) ou de fonds propres CdC pour mon opération consistant à :

.....

J'ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le à

Signature :

Et cachet de l'organisme

TOUTE FAUSSE DECLARATION EST PASSIBLE DE PEINES D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDES PREVUES PAR LES ARTICLES 441-6 ET 441-7 DU CODE PENAL. LE DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES S'EXERCE AUPRES DU SERVICE OU DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DUQUEL VOUS AVEZ DEPOSE VOTRE DOSSIER.

¹ Si le signataire n'est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager le maitre d'ouvrage

² Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires.

³ Sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...

⁴ Cette disposition ne s'applique qu'aux maitres d'ouvrage privés et aux opérateurs publics porteurs d'un projet concurrentiel.

2 - INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM OU RAISON SOCIALE

ENSEIGNE OU NOM COMMERCIAL:

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

N°SIRET

REPRESENTANT LEGAL: Madame Monsieur

Nom Prénom..... Qualité.....

Tél. : Courriel :

DELEGATION DE SIGNATURE A: Madame Monsieur

(JOINDRE AU DOSSIER LA DELEGATION)

Nom Prénom..... Qualité

Fonction : Tél. : courriel :

CONTACT-PROJET : Madame Monsieur

Nom Prénom.....

Fonction : Tél. : courriel :

FORME JURIDIQUE (cocher la case) SA SARL EURL SAS
 Entreprise individuelle Association Organisme Consulaire
 Collectivité locale Autre :

TAILLE DE L'ENTREPRISE⁵ Petite
 Moyenne
 Grande

REGIME DE TVA Assujetti Assujetti partiel Non assujetti

AIDES DE MINIMIS PERÇUES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES FISCAUX. Oui Non

(Si oui joindre l'annexe 2 dûment remplie)

⁵ Au sens communautaire du terme Cf. annexe 1

3 - INFORMATIONS SUR L'OPERATION

A - INFORMATIONS TECHNIQUES RELATIVES A L'OPERATION

Objet de l'opération :

.....

Localisation du projet

COMMUNE	DEPARTEMENT	CODE POSTAL

Description du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Calendrier prévisionnel du projet

DATE LANCEMENT OPERATION <i>(devis accepté, commande, passation marché...)</i>	DATE COMMENCEMENT TRAVAUX / ETUDE	DATE FIN DE TRAVAUX OU ETUDE <i>(date de mise en service incluse, le cas échéant-étude achevée)</i>
...../...../...../...../...../...../.....

Objectifs poursuivis :

.....
.....
.....
.....

Résultats attendus :

.....
.....
.....
.....

B- INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A L'OPERATION

1/ DEPENSES PREVISIONNELLES LIEES A L'OPERATION

DEPENSES		MONTANTS	
		HT	TTC
INVESTISSEMENTS MATERIELS	INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS		
	MATERIELS		
	CONSTRUCTIONS		
	AUTRES		
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	ETUDES		
AUTRES (PRECISER)			
TOTAL			

2/ SOUTIENS FINANCIERS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

COUT TOTAL PROJET :	FINANCEMENTS PUBLICS ESTIMES NECESSAIRES POUR LE PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE
€ HT	€ HT	€ HT
€ TTC	€ TTC	€ TTC

3/ PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

AIDES PUBLIQUES ⁶	CDC-AUE	
	AUTRES (PRECISER)	
AUTRES AIDES (PRECISER)		
AUTRES FINANCEMENTS	EMPRUNTS (PRECISER LE TAUX ET LA DUREE)	
	CREDIT-BAIL	
	FONDS PROPRES	
	AUTRES	
TOTAL		

⁶Le bénéficiaire s'engage à communiquer à l'AUE, sans délai toute aide publique qu'il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.

4 - PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les demandeurs :

- Dossier de demande de subvention rempli et signé.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN

Pour les collectivités locales, leurs groupements et les organismes publics :

- Délibération exécutoire de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement et sollicitant l'aide

Pour les entreprises :

- Extrait K-bis ou inscription au registre ou répertoire concerné de moins de trois mois

Pour les groupements d'intérêt public (GIP)

- Décision et délibération signée de l'organe compétent
- Copie de la publication de la décision d'approbation de la convention constitutive (GIP)
- Convention constitutive et liste des membres du CA

Autres documents à fournir si vous êtes concernés

- Délégation de pouvoir et/ou de signature
- Projet de contrat si financement par crédit-bail et indication de la valeur marchande du matériel concerné
- Contrat de délégation de service public (DSP) ou contrat de partenariat Public-Privé (PPP)
- Procès-Verbal de l'Assemblée de copropriétaires mentionnant la décision de réaliser l'étude ou les travaux et de demander un soutien de la CdC via l'AUE
- Déclaration des aides *De minimis* (annexe 2)
- Attestation relative à la part de TVA récupérée en cas d'assujettissement partiel

5 - PIECES TECHNIQUES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour les études préalables :

- Devis détaillé ou tout autre document permettant d'apprécier le montant de l'opération (daté et indiquant le nom de l'organisme qui l'a établi)

Pour les travaux et équipements

- Devis détaillés de l'opération projetée ou tous autres documents permettant d'apprécier le montant de l'opération (datés et indiquant le nom de l'organisme qui les a établis)
- Etude de faisabilité technico économique

EN FONCTION DE LA NATURE DU PROJET ET DU FINANCEMENT LES SERVICES DE L'AUE SE RESERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES PIECES COMPLEMENTAIRES EN COURS D'INSTRUCTION DU DOSSIER.

ANNEXE 1 - TAILLE DE L'ENTREPRISE

DEFINITION COMMUNAUTAIRE DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (RESUME) :

CATEGORIES DE PME	EFFECTIFS		CHIFFRE D'AFFAIRES	OU	TOTAL DU BILAN
MICROENTREPRISE	< 10	ET	≤ 2 MILLIONS D'EUROS		≤ 2 MILLIONS D'EUROS
PETITE ENTREPRISE	< 50		≤ 10 MILLIONS D'EUROS		≤ 10 MILLIONS D'EUROS
ENTREPRISE MOYENNE	< 250		≤ 50 MILLIONS D'EUROS		≤ 43 MILLIONS D'EUROS

LE CRITERE D'« AUTONOMIE » DE LA PME :

Afin de mieux appréhender la réalité économique des PME et d'exclure de cette qualification les groupes d'entreprises dont le pouvoir économique excéderait celui d'une PME, il convient de distinguer les différents types d'entreprises :

- **LES ENTREPRISE AUTONOMES :**
Toute entreprise qui n'est pas qualifiée comme entreprise partenaire ou comme entreprise liée.
- **LES ENTREPRISES PARTENAIRES :**
Sont entreprises partenaires des entreprises dont l'une (entreprise amont) détient, seule ou avec une entreprise liée, 25% ou plus du capital ou des droits de vote de l'autre (entreprise aval).
Une entreprise ne peut PAS être considérée comme une PME si 25 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés par un ou des organismes publics ou collectivités publiques.
Une entreprise peut toutefois être qualifiée d'autonome en présence de certaines catégories d'investisseurs, (par ex. sociétés publiques de participation, sociétés de capital à risque, universités, investisseurs institutionnels y compris fonds de développement régional, autorités locales autonomes (< 5 000 habitants et budget < 10 M€).
- **LES ENTREPRISES LIEES :**
Sont des entreprises liées des entreprises dont l'une est en position de contrôle de l'autre (actionariat majoritaire, influence dominante sur l'administration ou la direction, accord particulier...)

Afin de renforcer les mesures d'incitation pour l'investissement en fonds propres dans des PME, une présomption qu'il n'y a pas d'influence dominante sur l'entreprise considérée a été introduite.

